

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

# JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

INSERTEMENTS:  
Annonces: la ligne... 20 c.  
Réclames: »... 30 c.  
Faits divers: »... 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE & Co, 24, rue Notre-Dame des Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publication.

ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50  
Six mois... 26.00  
Un an... 50.00  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

1 <sup>er</sup> MAI	
3 0/0	67 15
4 1/2	96 00
Emprunts (5 0/0)	104 75
2 MAI	
(Service gouvernemental)	
3 0/0	67 15
4 1/2	96 25
Emprunts (5 0/0)	104 80
Service particulier du Journal de Roubaix	
Actions	3820 00
Banque de France	3820 00
Société générale	525 00
Crédit foncier de France	755 00
Chemins autrichiens	561 00
Lyon	992 00
Est	590 00
Ouest	630 00
Nord	1230 00
Midi	741 00
Suez	715 00
Péruvien	22 1/4
Actions	
Banque ottomane (ancienne)	361 00
Banque ottomane (nouvelle)	900 00
Londres cour	25 18 1/2
Crédit Mobilier	173
Turc	12 75

DEPECHE COMMERCIALES  
Service particulier du Journal de Roubaix.  
New-York, 2 mai.  
Change sur Londres, 4/87 3/4; change sur Paris, 515  
Valeur de l'or, 112 7/8  
Café good fair, (la livre) 17 1/2  
Café good Cargoes, (la livre) 18  
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co représentés à Roubaix par M. Bulteau Grymonprez:  
Havre, 2 mai.  
Cotons: Ventes 300 b. Marché calme, sans changement.  
Liverpool, 2 mai.  
Cotons: Ventes 10,000 b., disponible soutenu, livrable 1/16 de hausse.

New-York, 2 mai.  
Cotons: 12 7/8.  
Recettes de 3 jours 9,000 b.

### Bulletin du jour

Suivant nos prévisions, M. Pascal Duprat, c'est-à-dire le candidat de la République française et du modérantisme, a été élu par le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Néanmoins, ce triomphe n'a pas été exempt d'amertume, car on sait que, dans les réunions publiques et privées qui ont précédé cette élection, M. Pascal Duprat, l'incarnation de la politique de M. Gambetta, a été fort maltraité. D'autre part, la comparaison du nombre de voix obtenues dans les deux scrutins par les deux factions révolutionnaires, prouve que M. Duprat n'a gagné au second tour qu'un chiffre de suffrages absolument insignifiant.

Il nous revient que l'entourage de M. Gambetta se préoccupe sérieusement du progrès de la propagande ultradémagogique. Il déplore peut-être plus vivement que les conservateurs la faute que M. Ricard a commise en n'étouffant pas dès le début, sous un vote d'ordre du jour, l'agitation relative à l'amnistie.

Il est certain, du reste, que M. Henry Rochefort qui, de son exil, mène cette campagne anti-sociale, a fait preuve, en cette circonstance, d'une activité et surtout d'une rigueur qui inquiètent justement l'ex-dictateur. Le citoyen X... a montré que M. Henry Rochefort n'oubliait rien et aspirait à se venger de tout. Il n'a retenu, de ses qualités d'écrivain boulevardier, qu'une verveur de bon aux politiques qui l'ont laissé benoîtement partir pour la Nouvelle-Calédonie, sans faire un pas ni un geste pour lui épargner les fatigues de ce long voyage. Chaque jour, les Droits de l'Homme lancent au moins un caillou au nez de l'idole. Le citoyen X... a entrepris une guerre de broussailles qui ne vise, en réalité, que la popularité de M. Gambetta. La République française ne peut pas défendre son directeur, car elle aurait l'air, ce faisant, de céder à des considérations et à des rancunes de boutique; elle y perdrait sûrement son prestige, et probablement ce qui lui reste de lecteurs.

Grâce à cette lutte, l'analogie du temps présent avec 1792 devient plus de ce plus frappante. Rochefort joue vis-à-vis de Gambetta le rôle que joua Marat vis-à-vis de Danton. Quant à M. Louis Blanc et à M. Challemeil-Lacour, serait-ce la première fois qu'on les pourrait comparer à Robespierre et à Saint-Just. Il n'est pas jusqu'à Anarcharis Cloutz qui ne puisse trouver son pendant en M. Spuler, d'origine germanique comme lui.

L'aboutissement de tous les conflits d'ambition personnelle sera-t-il celui que l'étude de l'histoire semble nous promettre, cela nous paraît probable, mais, en tous cas, nous ne tarderons pas à être fixé sur ce point.

Les projets de la commission du budget nommée sous les auspices de M. Gambetta et présidée par lui ne rencontrent pas, dans le pays, un accueil encourageant. Les conseils généraux ont été invités à se prononcer sur l'un de ses projets qui tend à reviser le cadastre. La plupart de ces assemblées ont envisagé cet expédient fiscal comme inefficace et dangereux. On n'a point cité que cette révision méconterait violemment la classe des petits cultivateurs, et créerait, par là, des ennemis très-redoutables à la République. Enfin, certains conseils ont ruiné les espérances du ministre et du président de la commission du budget, en leur adressant cette simple question: mais qui supporterait les frais d'une telle opération?

Dans la pensée de M. Say et de M. Gambetta, les départements et les communes devraient payer à peu près complètement cette révision. Et dans la pensée des députés des départements et des communes, ces dépenses incomberaient surtout à l'Etat. En équité stricte, nous pencherions volontiers vers cette dernière opinion, car l'Etat étant appelé, en somme, et à peu près exclusivement, à bénéficier des augmentations de recettes résultant de cette révision, il semble tout à fait logique qu'il en supporte les charges. Mais

en tout cas, qui tranchera le différend? Il n'est pas du tout sûr que ce soit l'assemblée, où les députés départementaux savent que la crainte des ruraux est le commencement de la sagesse.

### LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 1<sup>er</sup> mai 1876.  
Les élections des citoyens Pascal Duprat et Simiot, à Paris et à Bordeaux, sont un succès pour le citoyen Gambetta, qui appuyait ces deux candidatures contre celles de deux ultra-radicaux. Mais les conservateurs sont très-désintéressés dans ce résultat électoral, car les citoyens Pascal Duprat et Simiot ont accepté le programme minimum des réformes proposées par les radicaux dès le premier jour des élections générales.

On assure que le Cabinet, toujours forcé aux concessions par le sentiment de sa propre faiblesse, accepte finalement le principe de la formation d'une nouvelle commission des grâces auprès du Maréchal. Entre parlementaires endurcis, cela devrait finir ainsi par une nouvelle immixtion du pouvoir législatif dans le rôle de l'exécutif.

A propos des variations de M. Gambetta, dans son journal, au sujet de l'amnistie, le Soleil dit:  
« Nous ne nous sommes jamais aperçu qu'il y ait du lion dans M. Gambetta. Pendant la guerre les populations et les armées combattantes s'en sont encore moins aperçues. Mais il pourrait bien y avoir en lui du renard.

« Il y a un proverbe qui dit que pour l'astuce, il ne faut que deux Mars; seillais pour faire un Napolitain, mais qu'il faut trois Napolitains pour faire un Génouï.

« M. Gambetta aurait-il été un peu plus Génouï que Français dans ses récentes et diverses attitudes politiques? C'est un intéressant sujet que nous engageons la République française à traiter avec tous les développements qu'il comporte.

« Si la République française apporte dans cette étude autant de sincérité que M. le préfet de l'Aisne en mettra dans la pratique des institutions actuelles, peut-être nous fera-t-elle comprendre pourquoi M. Gambetta a dû, pendant la Commune, pauvre exilé volontaire, chercher, loin de l'Assemblée, sur le sol hospitalier de l'Espagne, une humble pierre où reposer sa tête.

« Les amis de M. Gambetta prennent bien soin de déclarer que le programme financier dont la République française s'occupe de nouveau n'est pas d'une réalisation immédiate dans la pensée du tribun; que celui-ci n'a l'intention de rien brusquer; qu'il comprend la nécessité de consacrer des années à l'étude de semblables questions, mais qu'il croit aussi indispensable leur mise à l'étude. Son initiative actuelle n'aurait pas d'autre mobile.

« Nous parierions cependant, que, s'il était le maître, M. Gambetta n'y ferait pas tant de cérémonies.

« L'apparition du journal de M. Naquet est, en ce moment, retardée par une question d'argent. L'illustrateur chef des intriguants cherche des capitaux qui, paraît-il, se font attendre.

« On m'écrit de Berac, 30 avril:  
« La réaction populaire contre la politique fédérale vient de se manifester,

d'une manière éclatante, à propos de la loi sur l'émission des billets de banque. Les résultats du plébiscite de dimanche dernier, sans être encore complètement connus, accusent un chiffre de 190,000 rejets, contre 119,000 acceptants. Le dépouillement définitif du scrutin ne modifiera guère ces chiffres et surtout ne diminuera pas l'imposante majorité qui s'est prononcée contre la loi.

« Au point de vue de la loi elle-même, l'opposition du peuple, en cette circonstance, n'est pas très-justifiable; entre toutes les fabrications législatives dont nous avons été dotés, celle-là était encore la plus inoffensive. Mais la défaveur générale qui s'attache de jour en jour davantage aux faits et gestes des autorités fédérales, l'a emporté ici sur toutes les considérations particulières.

« On ne s'est pas demandé si la loi sur les banques était bonne, on s'est préoccupé plutôt de donner un leçon aux chambres. Et notez que ce sont les protestants et non les catholiques qui se sont chargés, cette fois, d'exécuter l'œuvre de nos révisionnistes; deux ans après l'acclamation de la révision par 340,000 électeurs protestants contre 200,000 catholiques — Encore un trait de bassesse de la part du Conseil fédéral. Cette haute autorité, au lieu de s'occuper des recours jurassiens, qui dorment depuis sept mois dans les bureaux de la chancellerie fédérale, s'est empressée hier, de donner sa sanction à l'érection d'un évêché vieux-catholique en Suisse; le nouvel évêque de l'église Nationale sera sacré par le prussien Reinkens, pseudo-évêque par la grâce de Bismarck.

« S. Em. le cardinal-archevêque de Paris a posé aujourd'hui et béni la première pierre de la chapelle que les Pères du Saint-Sacrement font construire avenue Friedland, près l'arc-de-triomphe de l'Étoile.

« Malgré un froid et une pluie du mois de novembre, le salon de 1876 a été ouvert aujourd'hui à midi, et fréquenté par une foule considérable d'artistes et d'amateurs. C'est la 93<sup>e</sup> exposition officielle depuis l'année 1673. Cette exposition comprend: peinture 2093 tableaux; dessins, cartons, miniatures, pastels, émaux, vitraux, porcelaines et faïences, 934; sculpture 621; gravure et médailles et sur pierres fines, 43; architecture, 75; gravure, 236; lithographie, 24.

« En suivant l'ordre alphabétique, l'attention se fixe sur les tableaux de MM. Antigna, Bonnat, Cabanel, Bougnereau, de Curzon, Paul Flandon, Fromentin, L. Jammou; une grande toile de Monchablon, dans le grand salon carré représentant Jeanne d'Arc, à cheval, entrant dans une place forte; deux toiles orientales de Gérone, etc.

« Les portraits, comme toujours, occupent une grande place et sont une des parties les plus distinguées de l'exposition. Je vous signale surtout les portraits de MM. Bouilland, membre de l'Institut, par Fleury Lehmann et le portrait de la vicomtesse C... Ces deux toiles, dans un genre tout différent, sont dignes de l'artiste qui continue si dignement les grandes traditions de Ougres. Les artistes et les amateurs s'arrêtent aussi devant un portrait dont la pose naturelle et gracieuse, la physionomie expressive, fixent l'attention, cette toile est l'œuvre de M. Ernest Mallet. Je reviendrai, un autre jour, sur les autres parties de l'exposition.

DE SAINT-CHÉRON.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

L'inauguration de la bourse de Roubaix a eu lieu hier.

Adix heures, M. le doyen de Saint Martin, accompagné d'une partie de son clergé, est venu bénir le nouvel édifice. C'est la Chambre qui avait demandé les prières de l'Eglise, se conformant, du reste, en cela, à un usage généralement suivi dans la plupart des pays chrétiens (1). Cette heureuse pensée aura l'approbation de tous nos concitoyens.

Dans une courte allocution, M. le Doyen, après avoir rappelé que l'homme ne pouvait rien sans le secours de Dieu, a fait des vœux pour la prospérité industrielle et commerciale de la ville, certain, a-t-il dit, que la richesse qui en serait le fruit deviendrait dans les mains des négociants de Roubaix, habitués à la considérer comme un dépôt de la Providence, un moyen d'accomplir avec plus de charité encore le bien qu'ils font déjà d'une manière si admirable.

A trois heures, la cérémonie d'inauguration a eu lieu.

Une foule nombreuse stationnait aux abords du nouveau local sur la Grande-Place.

La Grande-Harmonie était venue assister à la solennité. Elle a exécuté quelques-uns des plus beaux morceaux de son répertoire.

A trois heures et quelques minutes, le Tribunal de commerce, l'Administration municipale, la Chambre de commerce et nombre de conseillers municipaux ont fait leur entrée dans la Bourse.

C'est M. Vernier, président du Tribunal de commerce, qui a prononcé le discours d'inauguration. MM. Delfosse et Charles Funck ont aussi pris la parole. Chacun de ces discours a été salué par de chaleureux applaudissements.

Voici le texte du procès-verbal d'installation et des trois discours:

PROCES-VERBAL DE L'INAUGURATION DE LA BOURSE DE COMMERCE DE ROUBAIX

L'an mil huit cent soixante-seize, le lundi 1<sup>er</sup> mai, à trois heures de relevée, En présence de Messieurs:

Constantin Descat, chevalier de la Légion d'honneur, et de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche, maire de la Ville de Roubaix;  
Aimé Delfosse, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de Commerce de Roubaix;  
Louis Watine-Wattinne, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire de la ville de Roubaix, président du Conseil de Prud'homme;  
Jean-Baptiste Scrépel-Roussel, adjoint au maire de Roubaix, vice-président de la Chambre de Commerce et du Conseil des Prud'hommes;  
Pierre Destombes, adjoint au maire de Roubaix;  
Victor Jourdain-Defontaine, chevalier de la Légion d'Honneur, président du Tribunal de Commerce de Tourcoing;

(1) C'est une maxime religieuse qui est inscrite au fronton du Stock exchange de Londres.

M. Desurmont-Desurmont, chevalier de la Légion d'Honneur, président de la Chambre de Commerce;  
Jean-Baptiste Doffrennes, maire de la ville de Lannoy;  
Théodore Funck, président du comité de l'ancienne Bourse de Roubaix-Tourcoing;

Les membres du Conseil Municipal de Roubaix;  
Les membres du Tribunal de Commerce;  
Les Juges-de-Paix des cantons de Roubaix;  
Les membres du Conseil de Prud'hommes;

Les membres du comité de l'ancienne Bourse de Roubaix-Tourcoing;  
Et d'une assemblée considérable de fonctionnaires, de commerçants et d'industriels de Roubaix et de Tourcoing.

Nous, M. Achille Vernier, président du Tribunal de Commerce,  
Dans le local de la Bourse de Commerce de Roubaix, avons procédé à l'inauguration de ladite Bourse en la forme suivante:

Après avoir successivement donné la parole:

Au secrétaire de la Chambre de Commerce pour faire lecture du décret du 30 septembre 1875, instituant la Bourse de Roubaix;

A M. le Président du Comité de l'ancienne Bourse pour faire remise de ses pouvoirs à la Chambre de Commerce;

Puis à M. le Président de la Chambre de Commerce, qui a fait l'historique des progrès de l'industrie et du commerce de Roubaix, dont les développements ont nécessité la fondation de la Bourse;

Après avoir nous-même prononcé le discours d'inauguration, auquel M. le président du Tribunal de commerce de Tourcoing a répondu par quelques mots de remerciement, et en témoignant l'espoir que les deux bourses de Roubaix et Tourcoing, ouvertes à des heures différentes, se complèteront en quelque sorte, au grand avantage des deux villes;

Avons déclaré installée la Bourse de commerce de Roubaix.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, que les fonctionnaires précités ont signé avec nous, et dont il a été donné lecture à l'assemblée.

Signé: ACH. VERNIER,

C. DESCAT,  
A. DELFOSSE,  
JOURDAIN-DEFONTAINE,  
DESURMONT-DESURMONT,  
LOUIS WATINE-WATTINNE,  
J.-B. SCRÉPEL-ROUSSEL,  
P. DESTOMBES,  
THÉODORE FUNCK,  
JEAN-BAPTISTE DEFFRENNES,  
BONNIER, juge de paix.

DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République,  
Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce,  
Vu le titre premier de la loi du 28 ventose an IX;

Vu le titre V, section 1<sup>re</sup> du Code de commerce;  
Vu la demande de la Chambre de commerce de Roubaix tendant à ce qu'il soit institué dans cette ville une bourse de commerce qui sera tenue dans un bâtiment à construire sur l'emplacement du Square de la Grande-Place;

Vu la délibération, en date du 6 juillet 1875, par laquelle le Conseil municipal de la ville de Roubaix, a concédé gratuitement le dit emplacement, pour une durée de dix ans, à la Chambre de commerce, en vue d'y ériger le bâtiment de la Bourse projeté;

Vu l'avis favorable du Tribunal de commerce de Roubaix et du Préfet du Nord.

Fenilleton du Journal de Roubaix  
DU 3 MAI 1876.

### Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)  
PAR RAOUL DE NAVERY  
XVIII

LA HAUTE MER  
(SUITE).  
— Dieu ait son âme ! fit le pêcheur en se découvrant... Le jour où il me demanda mon vieux bateau, pour faire une promenade sur la Rance, je me sentais le cœur serré sans savoir pourquoi... Trois jours plus tard, j'appris qu'il était mort... Il n'avait pu se consoler de la perte de la marquise, et il s'était noyé... Les enfants peuvent le dire, nous prions chaque soir pour celui à qui nous devons notre pain de la journée.  
— La dette de la reconnaissance ne vous pèse pas ?  
— J'aurais donné dix ans de ma vie pour l'acquiescer.  
— Et si l'occasion s'en présentait ?  
— De la saisirais en remerciant le bon Dieu.  
— Cependant, vous le savez, aujourd'hui, toutes les vertus sont dangereuses.

— Je crois à la Providence, Patira.  
Le Fignoleur regarda tour à tour Jobineau et sa femme, le jeune garçon qui écoutait gravement son père, et la petite fille qui berçait l'enfant endormi et paraissait absorbée dans ce soin maternel.  
— Jobineau, dit Patira, le marquis de Coëtquen n'est pas mort.  
— Il n'est pas mort ? en êtes-vous sûr.  
— Je l'ai quitté il y a deux heures.  
— Dieu en soit loué, le Fignoleur; voilà pour moi la meilleure nouvelle que l'on put m'annoncer. Et vous disiez qu'il est en mon pouvoir de lui payer ma dette ?  
— Oui.  
— Parlez, mais parlez vite.  
Encore une fois Patira regarda le jeune garçon.  
Jobineau posa sa large main sur la tête de l'enfant.  
— J'en ferai un homme, dit-il.  
Il ajouta en plongeant son regard dans les yeux de Suliac :  
— On remplit son devoir à tout âge, tu commences ce soir à apprendre la vie... écoute, et souviens-toi qu'il faudrait te faire tuer avant de répéter ce que tu vas entendre.  
— Vous pouvez parler, père, dit Suliac tranquillement.  
La vérité ressemble parfois à un conte

inventé à plaisir, dit Patira, tandis que ses frères Florent et Gaëlle partageaient son héritage, le marquis Tanguy se cachait sous une robe de bure au milieu des religieux de Léhon... et son fils Hervé que j'y avais porté grandissait près de lui, sans qu'il soupçonnât quels liens l'attachaient à l'Enfant-Bleu.  
— Comment ! dit Josette, ce bel enfant blond ?  
— Est le fils du marquis et de madame Blanche... Je les ai soustraits tous deux au massacre des moines et à l'incendie de l'abbaye... Il faut aujourd'hui davantage... S'ils ne passent pas en Angleterre, ils seront pris avant huit jours et emprisonnés au château de Dinan, comme leurs amis les Prémorvan, les Matignon... et vous le savez, qui dit prison dit échafaud...  
— Eh bien ? demanda Jobineau.  
— Voulez-vous sauver le marquis ?  
— Au prix de ma tête s'il le faut.  
— J'espère que son salut ne vous coûtera pas si cher.  
— Disposez de moi, Patira.  
— Vous monterez la Blanche-la-Sainte comme si vous partiez pour la pêche, je vous accompagne, le marquis passe à votre bord et vous naviguez vers l'Angleterre.  
— Mon homme ! mon homme ! dit Josette en s'avantant, songe que les gabeloux de Saint-Malo peuvent te

prendre pour un contrebandier et te faire courir de gros risques.  
— Mais puisque je n'aurai ni tabac, ni eau-de-vie...  
— N'importe, la route d'Angleterre est surveillée; les bateaux de la douane te donneront la chasse... tu ne pourras affirmer que tu vas à la pêche, on te demandera des renseignements sur le passager et sur l'enfant, tu seras compromis, arrêté peut-être comme traître à la patrie, accusé d'avoir des relations avec l'Angleterre, et de protéger les émigrés.  
— Soit ! dit Jobineau, et après.  
— Après ! s'écria la femme avec un geste désespéré, après je serai veuve et tes enfants seront orphelins.  
— Ils seraient déjà morts de misère sans l'aide du marquis... Sois tranquille, Patira, ajouta le pêcheur, ce que tu veux sera fait...  
— Réfléchis ! réfléchis encore ! dit Josette.  
— C'est le devoir, ajouta froidement Jobineau.  
Suliac leva sur son père des yeux brillants.  
— Emmène-moi, dit-il.  
Jobineau rapprocha de lui son fils avec un mouvement de fierté joyeuse, et répéta d'une voix qui s'attendrissait :  
— J'en ferai un homme ! oui, j'en ferai un homme !

La femme se pencha sur le berceau pour cacher ses larmes.  
— Quand partirons-nous ? demanda Patira.  
— Le vent est si mauvais cette nuit, nous attendrons à demain.  
— Soit, répondit le Fignoleur.  
— Et d'ici là, vous ne nous quitterez pas... mets le couvert, ma Josette, et garde-toi de t'affliger... les femmes qui doivent pleurer des larmes de sang sont celles qui, comme la Claudie, sont liées à des misérables... Si par malheur je périssais dans cette expédition, tu pourrais raconter ma mort à nos enfants et parler de moi aux amis, quand la paix sera rétablie. Et puis, vois-tu, il y a un Dieu pour les honnêtes gens, et cela console de bien des choses !  
Le souper fut animé seulement par la verve de Jobineau; Suliac gardait le silence pour ne point ajouter à la tristesse de sa mère, mais le courageux garçon regardait son père avec une tendresse inaccoutumée comme pour le remercier de l'associer à la périlleuse expédition du lendemain. Patira dormit sur un tas de fétiles.  
Le lendemain, le Fignoleur et Jobineau allèrent sur le quai de la Rance où la Blanche-la-Sainte se trouvait amarée. Quand il y descendit, le pêcheur s'aperçut qu'une planche mal jointe laissait passer un mince filet d'eau !

— Faut réparer ça, dit-il, ne rions pas avec la plus petite avarie, la Manche est bien assez mauvaise, sans ajouter au danger de la traversée.  
Il fallut un jour entier pour réparer la barque. Patira s'inquiétait, s'impacientait; plein d'angoisse au sujet d'Hervé et du marquis, il pressait Jobineau, dont la prudence et le bon sens résistaient à l'impatience de l'adolescent.  
— Mon ami, dit Jobineau en secouant la tête, je l'ai dit hier, en aidant à sauver le marquis de Coëtquen, je remplis un devoir, j'acquiesce à une dette sacrée, rien ne m'empêchera de vous aider dans votre généreux dessein, mais la femme n'en a pas moins raison, les côtes sont diablement surveillées, et les bateaux de la douane peuvent nous jouer un mauvais tour... Ce n'est pas seulement pour ma barque que je crains, car vous le savez, on brise en deux le bateau du fraudeur afin de servir d'exemple aux autres, mais pour ma vie, pour celle de Suliac, pour le marquis et pour vous... J'aimerais mieux un chargement d'eau-de-vie ou de tabac qu'un émigré par le vent de république qui souffle... Voir le danger n'est pas s'y soustraire... Cela ne sert à rien de nier l'évidence pas, vrai ?  
(A suivre).